



CONFIRMATIONS

Documents nécessaires pour une demande de confirmation des races du CBEI :

- pour un chien disposant d'un certificat de naissance français :

- apporter le certificat original
- apporter le certificat d'identification original (ICAD depuis début 2013)
- apporter le carnet de santé (passeport) avec les vaccinations à jour
- pré-remplir et apporter le formulaire de demande de confirmation (à télécharger sur www.scc.asso.fr dans la rubrique "documents" puis "formulaires")

- pour un chien disposant d'un pedigree export étranger (pays FCI)

- apporter le pedigree original
- apporter le carnet de santé (passeport) avec les vaccinations à jour
- apporter le certificat d'identification original, visite chez vétérinaire obligatoire lors de l'arrivée du chien en France, le vétérinaire doit déclarer le chien à l'ICAD, en validant son identification originelle ou en faisant une nouvelle identification si nécessaire
- pré-remplir et apporter le formulaire de demande de confirmation "au titre de l'importation" (à télécharger sur www.scc.asso.fr dans la rubrique "documents" puis "formulaires")

Inscription d'un chien au LOF à titre initial

- pour un chien ne disposant pas de document officiel d'origine (ni certificat de naissance SCC, ni pedigree étranger) - L'examen par le juge ne peut se passer que lors de la Nationale d'Elevage du CBEI, une fois par an.

- apporter le certificat d'identification original (ICAD depuis début 2013)
- apporter le certificat de santé (passeport) avec vaccinations à jour
- apporter le résultat positif du test de la dysplasie des hanches (A ou B ou C pour toutes races sauf Sarplaninac et Podhale A ou B, validation des résultats procédure CBEI)
- apporter le résultat positif du TAN du CBEI
- apporter le test d'identification génétique ADN du chien à confirmer
- démontrer que le chien a été qualifié "Très Bon" ou "Excellent" lors d'une exposition officielle
- pré-remplir et apporter le formulaire de demande de confirmation à titre initial (à télécharger sur www.scc.asso.fr dans la rubrique "documents" puis "formulaires")

Notes :

- L'âge minimum pour les confirmations de toutes les races du CBEI est de 12 mois révolus
- Les confirmations à titre initial des Chiens Loups Tchécoslovaques ne peuvent être faites, lors des Nationales d'Elevage, que par les juges suivants : Christian Karcher, Jeannette. Larive, Sylvie Desserne, Dan Chagnard, Franco Mannato et Sylvia Pons-Morand
- Pour la procédure de réalisation, lecture et validation des radiographies de dysplasie, voir note détaillée sur site www.cbei.fr
- Plusieurs passages de TAN sont organisées annuellement par le CBEI. Se renseigner sur le site web.

Pour toutes précisions, contacter le CBEI par courriel : info@cbei.fr site web : www.cbei.fr